

Rapport moral du président 2011

Chères personnes conceptrices,

L'APASQ est aujourd'hui encore un organisme en développement. Toutefois, pendant ses 26 années d'existence, elle a su développer une expertise grâce à des membres convaincus de l'importance de faire des arts de la scène - et de la scénographie en particulier - des disciplines, reconnues comme des plus exigeantes sur le plan artistique, qui peuvent mener ceux et celles qui les pratiquent à des sommets artistiques remarquables susceptibles d'être reconnus ici et ailleurs dans le monde.

C'est avec joie et une parcelle de fierté que je vous adresse ce dernier rapport moral qui rend compte du travail accompli lors de la dernière année dans les domaines suivants : la mise en place d'un nouveau mode de consultation électronique de nos membres, la fin du diagnostic organisationnel réalisé par la firme MCE Conseils, l'amélioration des services offerts aux membres, la remise sur pied de la fondation Jean-Paul Mousseau et le financement obtenu pour organiser l'exposition qui représentera la scénographie canadienne à Prague et, pour finir, une plus grande visibilité de notre association dans divers regroupements d'associations du milieu culturel.

Les travaux de consultation par voix électronique faits auprès de nos membres avaient pour but de mieux connaître le temps que vous passez à pratiquer vos différents métiers et de mettre en évidence les coûts de toutes sortes que leur pratique entraîne. Cela nous a permis de mieux préparer la renégociation de cinq de nos ententes collectives l'an prochain. Cette modernisation de notre mode de consultation s'avère pour nous particulièrement concluant et surtout économique.

Cette modernisation n'aurait pas pu se faire sans le diagnostic organisationnel réalisé au cours des deux dernières années. Cette étape importante de la vie de notre association s'est terminée en février dernier avec l'adoption d'un code d'éthique des administrateurs qui met en lumière les responsabilités de ceux et celles qui s'y engagent. Ce code d'éthique vous est donc remis aujourd'hui.

Les services aux membres sont toujours rendus selon les règles établies en 2009 par notre directeur général Michel Beauchemin, notre comptable Katia Chénier et, surtout, par notre coordonnatrice des services aux membres et à la gestion des contrats, Viviane Morin. Cette équipe réduite ne manque pas de travail et n'hésite pas à faire les démarches rapides que certaines situations nécessitent lors de litiges. Les marches à suivre sont maintenant claires et précises et les suivis de dossiers effectués promptement.

La Fondation Jean-Paul Mousseau a été réactivée après des années de mise en veilleuse. En effet, c'est par l'entremise de la Fondation qu'ont été faites toutes les transactions reliées à la réalisation de l'exposition qui représentera la scénographie canadienne à la Quadriennale de Prague 2011. Les travaux de préparation ont été menés rondement et efficacement par une équipe hautement professionnelle, ce qui me permet d'affirmer que cette présentation sera un succès.

L'exposition a été réalisée en collaboration avec l'Associated Designers of Canada qui, si tout va comme prévu, reprendra le flambeau pour l'édition de 2015 de la quadriennale. Nous espérons également que l'exposition fera l'objet d'une tournée dans les deux années qui suivront la présentation initiale de juin 2011. Jusqu'à maintenant, quatre diffuseurs se sont dits intéressés à présenter éventuellement l'exposition : le Musée de la Civilisation de Québec, le Musée du Costume de Toronto, le Centre national des arts du Canada et le Centre d'exposition de l'Université de Montréal.

Enfin, grâce à notre directeur, qui était cette année encore coordonnateur de la *Table des associations d'artistes sur le droit d'auteur* et vice-président de la *Conférence canadienne des arts*, notre association a été grandement impliquée dans la lutte menée tout au long de l'année par les associations d'artistes et les sociétés collectives de gestion du droit d'auteur pour obtenir des amendements à la *Loi sur le droit d'auteur* favorables aux artistes et aux créateurs.

Ces diverses réalisations ne pourront avoir que des impacts positifs sur les conditions de travail de nos membres. Elles feront également en sorte que les arts de la scène québécois rayonnent par leur qualité et leur capacité à émerveiller et, ainsi, jouissent d'un respect croissant chez nos multiples interlocuteurs.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration qui ont contribué à ces réalisations. Et je tiens particulièrement à saluer ceux et celles qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. Dites-vous que vous avez tenu un rôle majeur dans l'histoire de l'association. Vous y avez cru suffisamment pour y consacrer votre temps et votre expertise. Cette énergie doit servir de modèle pour les générations à venir.

C'est pourquoi je dois vous solliciter, vous qui êtes présentement en demande auprès des producteurs. Être membre du CA de l'APASQ fait de vous de bonnes ambassadrices et de bons ambassadeurs de notre pratique pour que les situations qui nous préoccupent soient étudiées et que nos revendications légitimes soient entendues et acceptées. C'est ainsi que se dessine l'évolution d'une association comme la nôtre.

Malgré tous nos efforts, la situation reste très préoccupante. La pratique des métiers que nous protégeons est souvent ébranlée par un manque de reconnaissance de nos pratiques. La stagnation - et dans certains cas la baisse - des budgets alloués aux arts amènent bien des producteurs à réduire les sommes consacrées aux arts de la scène. Il est donc primordial que nous serions les rangs parce qu'ensemble nous serons plus forts pour faire face aux défis qui s'annoncent.

Raymond Marius Boucher,
Président sortant de l'APASQ